

# **HUSSON Laurent**

## **section 18 – collègue B1**

Cher(e) Collègue,

je souhaite me proposer pour vous représenter dans la section 18 du CNRS. Dans le contexte tendu de la recherche, les sections constituent un des derniers piliers sur lequel repose encore l'indépendance de la recherche. Il convient donc bien sûr de les protéger, mais aussi d'exploiter au mieux ce créneau d'indépendance. La tentation est forte pour les membres des sections de se soumettre aux pressions qui nous font perdre le contrôle de nos travaux et oublier leurs finalités scientifiques. Cette tentation n'est pas inexorable ; se plier est contre-productif. C'est pourquoi je me propose de rejoindre la section 18 en m'engageant plus particulièrement sur les points suivants :

- Eviter de déployer une politique de recherche court-termiste et racoleuse. Souvent fortement incitée en amont sous des vocables plus élogieux, elle risque de ne conduire qu'à une recherche stérile et conservatrice. Cela peut se mettre en œuvre aussi bien lors des recrutements que lors de la gestion des Unités ou lors de l'évaluation de leurs personnels.
- Ne pas négliger l'humain parmi les missions de la section, se préoccuper de la place des personnels du CNRS. Ceci s'applique bien sûr lors des recrutements, en n'oubliant pas le cheminement souvent difficile des postulants et en se rendant disponibles envers eux. Cet engagement est valable également lors du suivi des carrières, où un excès d'élitisme peut conduire à négliger certains collègues dans l'impasse. Aussi, la section peut être un levier permettant à notre métier de se départir du sexisme ordinaire : évolution des carrières, considération accordée à nos consoeurs...
- A défendre toutes les disciplines qui relèvent de la section sur un pied d'égalité. C'est-à-dire que je m'attacherai à éviter un positionnement subjectif au regard de celles qui relèvent de mon champ disciplinaire. Ceci doit impliquer de raisonner sans a priori et en fonction des besoins de chaque discipline, pour promouvoir une évolution dynamique du métier, et éviter le biais de statu quo.
- Résister au lobbyisme et au clientélisme qui ont entaché le fonctionnement de nos tutelles dans le passé. La perspective trouble que nous avons de l'évolution de la recherche en général, et du CNRS en particulier, risque d'ouvrir la porte à de nouvelles dérives qui ne seront pas motivées par l'intérêt général.

Je crois être en mesure de m'atteler à ces tâches pour deux raisons essentielles. D'une part mon parcours m'a conduit à fréquenter des disciplines variées des sciences de la Terre (de la sédimentologie à la géodynamique en passant par la géologie structurale et la géophysique), qui j'espère me donnent une vision globale des compétences de la section 18 du CNRS. D'autre part, ma fréquentation actuelle et passée de nombreuses Unités, de spécialités variées, me confère une bonne connaissance des laboratoires, de leurs fonctionnements, et de leurs personnels.

Cordialement,  
Laurent Husson